

L'anecdote dans le premier livre

des Essais de Montaigne

Selon Richard Rainolde, auteur d'un manuel de rhétorique au seizième siècle, les figures de rhétorique devaient fonctionner à deux niveaux. A l'égard du style, c'était la rhétorique qui fournissait "l'éloquence." Quant aux idées, les figures renforçaient la sentence.¹ Dans le premier livre de ses Essais, Montaigne se sert principalement des figures de rhétorique à ces fins. Donc tout en reconnaissant que ses figures sont en premier lieu traditionnelles, cette étude analysera l'emploi d'une figure--la narration--afin de suggérer que les Essais dépassent de beaucoup la tradition de la rhétorique aussi bien au niveau des idées qu'à celui du style.

Par "l'éloquence," on entend un style non seulement persuasif mais aussi riche, varié et vivant. L'anecdote, intercalée parmi les autres figures de la rhétorique, joue ce rôle dans le premier livre des Essais. Mais l'anecdote de Montaigne ne se limite pas à ce rôle unique. Dans quelques essais elle est le seul élément d'unité. Dans le 24e par exemple le sujet annoncé, ce sont les différentes réactions des chefs d'état lorsqu'ils sont avertis que des complots se trament contre leur vie; Montaigne rapporte beaucoup d'histoires là-dessus. Mais entre les anecdotes, ses pensées divaguent un peu partout. Il parle des médicaments, de l'art, des tactiques militaires et de la mort. Cependant

il revient à son sujet grâce à de nouvelles anecdotes sur des assassinats politiques.

Parfois l'anecdote donne l'impression d'avoir inspiré l'essai. C'est le cas dans ce même 24e essai où les réactions opposées de François de Guise et de l'Empereur Auguste donnent naissance à des réflexions sur l'étrangeté de la conduite humaine. On reconnaît facilement ce rôle inspirateur, car l'anecdote ou les anecdotes, viennent en tête et annoncent l'essai. Et l'on retrouve ce procédé dans plusieurs essais: entre autres, "Comme l'ame discharge ses passions sur des objects faux..." (IV), "Que le goust des biens et des maux depend en bonne partie de l'opinion que nous en avons" (XIV), et "De l'aage" (LVII).

Assez souvent l'anecdote annonce par avance un thème qui va s'introduire plus tard dans l'essai. Considérons le capitaine Lucullus dont l'histoire est racontée vers le commencement de l'essai "Du pedantisme" (XXV). Lucullus est devenu grand capitaine sans expérience car il a bien digéré ses leçons quand il était enfant. Cette anecdote se glisse au beau milieu d'un passage où Montaigne parle non pas de la mise en action des connaissances mais des têtes pédantiques à la fois trop pleines et vidés. Le thème dont il s'agit dans l'anecdote de Lucullus ne sera développé qu'une quinzaine de pages plus tard. Or il a été annoncé par avance dans l'anecdote.

Enfin, le rôle de l'anecdote qui est peut-être le plus intéressant sinon le plus important c'est de définir le sujet d'un essai. Le sujet n'est pas toujours annoncé par le titre. Souvent il ne se trouve pas non plus dans les constatations générales de l'auteur, car ce dernier a tendance à s'exprimer en termes absolus tandis que son sujet est en réalité plus restreint qu'il ne nous porte à le croire. C'est l'anecdote qui établit les limites

et la portée de ses généralisations. Dans l'essai XXI, le sujet annoncé dans le titre est l'imagination. Voici un exemple du sujet tel qu'il est défini dans des constatations générales: "'Fortis imaginatio generat casum', disent les clercs. Je suis de ceux qui sentent tres grand effort de l'imagination."² Le sujet est déjà un peu limité. Il s'agit de l'effet de l'imagination sur le plan concret. Mais il serait très dangereux de s'attendre à ce que Montaigne croie que l'imagination peut produire n'importe quel événement. Il faut chercher dans les anecdotes ce dont il parle. Et nous trouvons une série d'histoires de gens qui se sont rendus malades à force de s'imaginer malades. Voilà le vrai sujet de l'essai et la portée limitée de "l'imagination produit l'événement." De même, dans le premier essai, Montaigne dit,

La plus commune façon d'amollir
les coeurs de ceux qu'on a offensez,
lors qu'ayant la vengeance en main,
ils nous tiennent à leur mercy, c'est
de les esmouvoir par submission à
commiseration et à pitié. Toutes-
fois la braverie, et la constance,
moyens tous contraires, ont quelque-
fois servi à ce mesme effect.³

Le sujet c'est donc comment attendrir une personne fâchée. Dans ses narrations, Montaigne limite ses règles de conduite aux circonstances où un peuple est conquis par un ennemi vindicatif. Nous lisons par exemple l'histoire d'un prince qui a fait grâce à une ville entière en raison de la résistance courageuse de trois hommes.⁴ Celui qui élargit la portée de la constatation (en l'appliquant au citoyen qui a fait affront au roi, par exemple) fait tort au principe, car nous n'avons pas le droit de dépasser les circonstances telles qu'elles sont

définies dans les exemples.

Cette dernière fonction de l'anecdote illustre le point où l'exemplification est assimilée aux idées des Essais. Sans l'appui de l'anecdote, on se tromperait entièrement quant à la portée des observations générales sur l'existence et la conduite humaines. Considérons l'explication que propose Rainolde du rapport entre l'exemple et l'idée selon la tradition de la rhétorique:

/ The function of rhetorical devices
is/ to grounde profunde and subtile
argument, to fortifie & make stronge
our assercion of sentence, to prove
and defende, by the force and power
of arte, thinges passyng the compasse
& reach of our capacitee and witte.⁵

Encore une fois nous devons reconnaître que la fonction principale de l'anecdote suit la tradition de la rhétorique. Cependant, Montaigne prétendait faire dans ses Essais des choses autres que l'exposition des sentences et des arguments subtils. Dans la mesure où ses intentions différaient de celles de la rhétorique, l'emploi de l'anecdote se modifie.

Une des intentions réalisées dans le premier livre, est d'offrir un portrait de son auteur. Montaigne nous le dit dans sa préface "Au lecteur" et il l'affirme à travers l'oeuvre en se prenant lui-même comme sujet d'étude, et en révélant continuellement ses attitudes envers maints autres sujets. Dans le portrait, les anecdotes fonctionnent conjointement avec les observations. Le plus souvent elles conservent le rôle traditionnel de renforcer l'idée. Et pourtant, l'anecdote qui agit en opposition à la sentence révèle parfois mieux le caractère de l'auteur que la franchise dont il se vante.

Dans le premier essai Montaigne avoue avec toute franchise que lui-même serait plus sensible à la tactique de la soumission de la part d'un peuple conquis. "Je serois pour me rendre plus naturellement à la compassion, qu'à l'estimation."⁶ Or, il rapporte à son propos cinq longues anecdotes de la résistance courageuse d'hommes d'une "rare vertu," dans lesquelles il se révèle en réalité plus sensible au courage qu'à la soumission. Ce sont de telles révélations d'attitude, sans doute inconscientes, qui rendent l'auteur des Essais si vivant. Comme il le dit dans le 37e essai, "C'est l'office des gens de bien de peindre la vertu la plus belle qui se puisse."⁷ Et justement, l'interprétation qu'il offre d'une anecdote quelconque est extrêmement révélatrice.

Quant à ce qui intéresse l'auteur, on reconnaît à juste titre les thèmes de la mort et de la vie vertueuse: ces deux thèmes sont repris à travers le premier livre et ils sont pleinement illustrés par des anecdotes. Mais deux autres thèmes--celui de la tactique militaire et celui de la politique--se détachent avec autant d'éclat. Ces thèmes constituent le sujet principal des essais: I, III, V, VI, XIII, XV, XVII, XXIV, XXXV, XLIII et XLV. Ils attirent moins l'attention de nos jours, mais ce n'est pas que le sujet manque d'intérêt, car on étudie encore le traitement rabelaisien de la tactique militaire de la politique. La raison de cette négligence se trouve plutôt dans la manière de présenter les sujets, car Montaigne ne les aborde guère que par une série d'anecdotes, sans s'efforcer de formuler des observations générales. Nous voyons maintes batailles--la tactique du vainqueur et celle du vaincu; les tentatives du peuple conquis pour amollir les vainqueurs; les initiatives réussies ou non d'obtenir une trêve; les cérémonies observées et rompues par des rois, des papes et des ambassadeurs....Si de nos jours nous n'appré-

cions pas tellement le compte-rendu anecdotique, une preuve qu'il suscitait plus d'intérêt au seizième siècle c'est que ces deux thèmes de Montaigne n'apparaissent que sous forme d'anecdote. Il faut enfin nous rappeler que l'intérêt de Montaigne pour la tactique et la cérémonie politique sont des aspects de son portrait, tout comme ses réflexions sur la mort et la vie vertueuse.

A travers tout le premier livre, on remarque que l'ambivalence est le trait dominant du portrait de Montaigne. Tantôt il est moralisateur, tantôt il se refuse à prescrire les actions de l'homme; tantôt il formule de vastes généralisations sur l'existence humaine, tantôt il se réjouit de l'impossibilité de le faire. Cette dernière ambivalence est évoquée presque uniquement par la tension entre l'anecdote et la sentence.

"Les autres forment l'homme; je le recite."⁸ et pourtant, il existe dans le premier livre des Essais une tendance moralisatrice: l'homme devrait mépriser la mort; il devrait se soumettre à l'autorité de l'Eglise; le mensonge est à éviter et l'amitié à rechercher; l'instruction des enfants devrait procéder selon un certain ordre... Dans ces jugements, la façon la plus sûre d'apprécier le degré de certitude de Montaigne est de regarder de près l'emploi des exemples. Dans "Des menteurs" (IX) Montaigne critique la pratique du mensonge d'une façon directe pendant les trois quarts de l'essai. Sa condamnation en est absolue: "En vérité le mentir est un maudit vice ... La menterie seule et, un peu au-dessous, l'opiniastreté me semblent estre celles desquelles on devrait à toute instance combattre la naissance et le progrès."⁹ Après l'invective, deux anecdotes suivent qui illustrent l'ignominie du mensonge. Puisque l'invective s'établit toute seule pendant la plus grande partie de l'essai, les anecdotes sont réduites au rôle d'obligation (presque négli-

gée) et l'impression qui se forme, est que l'auteur est très sûr de son jugement. Le procédé est le même dans "Des prières" (XVI), "De l'amitié" (XXVIII), et "De l'institution des enfants" (XXVI). Le nombre des anecdotes est restreint et elles n'apparaissent qu'après que le jugement à déjà été bien établi. Or, dans "Que philosopher c'est apprendre à mourir" (XX) les anecdotes se répandent partout. Montaigne propose un grand nombre de raisons pour mépriser la mort, mais en multipliant les anecdotes (qui mettent en scène des hommes qui méprisent la mort) au point qu'elles prédominent sur les sentences, il pose lui-même la question: est-ce que l'homme moyen est capable de se rendre indifférent à la mort? Ainsi, sa sentence est fortement et continuellement minée par la surabondance des anecdotes, et son jugement est rendu moins certain.

Dans les essais où Montaigne ne s'efforce pas de prescrire des attitudes à l'homme, on rencontre souvent une incertitude semblable, mais l'incertitude est voulue; c'est plutôt un refus de juger. Montaigne crée en effet une situation où tout jugement est impossible et il le fait dans une large mesure à travers ses anecdotes. Dans les chapitres I, V, XVI, XVIII et XXIV la structure même de l'essai est fondée sur l'opposition de deux (ou de plusieurs) anecdotes. L'opposition sert de point de départ, de conclusion ou bien de motif récurrent. Montaigne, saurait-il tirer des conclusions à propos de "La peur"? (XVIII). Il nous annonce dans sa première phrase que c'est "Une étrange passion" qu'il ne comprend pas. Le reste de l'essai est consacré à des anecdotes: la peur a fait avancer l'armée française vers les Italiens, elle a causé la défaite des troupes du Capitaine Juille; elle a fait fuir tel soldat et a "/cloué/ les pieds et les entraves"¹ de tel autre. Les anecdotes servent à mettre en re-

lief l'absence de conclusion.

Dans d'autres essais la tendance est à vouloir généraliser à partir de ses observations. Nous avons vu que Montaigne y réussit dans les essais sur l'autorité religieuse, sur le mensonge, sur l'amitié et sur l'instruction des enfants. Il y a des exemples analogues où Montaigne reste dans le domaine de l'observation sans vouloir moraliser. Il écrit que "Nos affections s'emportent au delà de nous" (III) et que "L'âme descharge ses passions sur des objets faux, quand les vrais lui défaillent" (IV) et ce sont des généralisations tirées de son observation, comme nous le prouve la présence des anecdotes. Il est pourtant difficile d'apprécier la centralité de l'anecdote dans ces essais, car une fois arrivé à l'observation générale, Montaigne relègue à un rôle secondaire les observations spécifiques (les anecdotes) qui l'y ont amené. Mais il reste d'autres essais où nous voyons clairement le rôle de l'anecdote dans le processus mental qui lui permet de formuler une conclusion.

Dans ces autres essais, la conclusion se fait d'une manière assez ferme et elle est appuyée d'exemples. Mais ensuite, Montaigne cite une anecdote qui nie tout. La première partie du XI^e essai est consacrée à prouver qu'au seizième siècle la divination était "de beaucoup moindre auctorité."¹¹ Le reste de l'essai est une suite d'anecdotes sur les gens du seizième siècle qui s'y fiaient toujours. Le XL^e essai commence:

De toutes les resveries du monde, la plus receue et plus universelle est le soing de la reputation et de la gloire, que nous espousons jusques à quitter les richesses, le repos, la vie et la santé, qui sont bien effectuels et substantiaux, pour suyvre cette vaine image et cette simple voix qui n'a ny corps ny prise. ¹²

Cette observation est suivie de six exemples d'hommes

qui ont sacrifié leur réputation en faveur de celle d'un autre. Une négation similaire de la nécessité de dormir apparaît dans le XLIVe essai. L'opposition entre l'anecdote et la généralisation révèle un trait de caractère essentiel au portrait de notre auteur. Il est l'homme qui voudrait généraliser autant que possible, mais qui n'est pas disposé à y sacrifier la vérité. L'anecdote se présente alors un obstacle à la généralisation, et Montaigne ne le dépasse .

On rencontre donc une tension constante entre la tendance à formuler des généralisations sur l'existence humaine d'une part, et le désir de rester dans le domaine du réel d'autre part. Cette tension se remarque à deux niveaux: soit à l'intérieur d'un seul essai comme "Que philosopher c'est apprendre à mourir" (XX), "Des prognostications" (XI) ou "Du dormir" (XLIV), soit entre les essais fermes dans leur conclusion ("Des prières" LVI, "Des menteurs" IX) et ceux qui évoquent l'étrangeté et le caractère changeant de l'existence humaine ("De la peur" XVIII, "De la punition de la couardise" XVI).

L'élan vers la généralisation ressort cependant comme le plus fort. Les essais où Montaigne y parvient sont plus nombreux que ceux où il reste dans l'incertitude. Dans le dernier groupe d'essais que nous avons cités, la tentative de conclure sur le sujet a été faite quoique sans succès. Enfin nous avons la preuve qu'apportent les éditions successives des Essais. Après la publication du premier livre, Montaigne l'a révisé au moins deux fois. Dans beaucoup d'essais il n'a fait qu'ajouter de nouveaux exemples sans changer la sentence. Aussi ces essais n'ont pas changé de caractère, ils se sont tout simplement élargis. Dans d'autres essais, Montaigne a ajouté des commentaires plus personnels et ceux-ci sont d'un caractère qui approche de l'observation générale. Considérons le XIIIe essai, "Cérémonie de l'entrevue des Roys." Dans sa forme originelle, il se composait de: premièrement un paragraphe qui expliquait l'usage français de rester chez soi pour

recevoir un visiteur noble; deuxièmement des anecdotes sur François I et Charles Quint qui, tous les deux, se sont absentés à l'occasion de la visite du pape. En 1588 Montaigne y ajoute un paragraphe de commentaire personnel où il juge que de telles cérémonies sont "de vains offices."¹³ Dans les additions d'après 1588 le commentaire est encore plus général:

Non seulement chaque païs, mais chaque cité a sa civilité particulière, et chaque vocation . . . Elles ont quelques formes penibles, lesquelles pourveu qu'on oublie par discretion, non par erreur, on n'en a pas moins de grace. J'ay veu souvent des hommes incivils par trop de civilité, et importuns de courtoisie.¹⁴

La tendance à se borner à la réalité telle qu'on la trouve dans les histoires vécues (aussi opposée qu'elle soit à la généralisation) n'a pas quitté Montaigne. Mais chaque fois que cela lui était possible, chaque fois que les anecdotes le lui ont permis, il n'a pu résister à la tendance à l'observation générale.

Dans le premier livre des Essais on trouve donc un emploi de l'anecdote qui dépasse de loin la fonction traditionnelle de renforcer la sentence. Dans le portrait de l'auteur, l'anecdote précise ses attitudes, elle est la mesure certaine de la certitude de ses jugements et de ses observations sur l'homme. Enfin, l'anecdote illustre l'esprit empirique de Montaigne. Sa présence assure que les jugements et les observations de l'auteur sont toujours fondés sur les actions de l'homme; elle l'empêche aussi, bien sûr, de conclure d'une façon nette beaucoup de ses essais, mais puisque les actions de l'homme ne sont pas constantes, il serait injuste de s'attendre à des conclusions définitives là-dessus. Montaigne nous le dit à plusieurs reprises, comme par exemple dans

l'essai XXI: "Les discours sont à moy, et se tiennent par la preuve de la raison, non de l'expérience: chacun y peut joindre ses exemples: et qui n'en a point, qu'il ne laisse pas de croire qu'il en est, veu le nombre et variété des accidens."¹⁵ Et jusqu'à un certain point, ce jugement de soi est juste. Montaigne ne se laisse pas non plus enfermer par ses exemples; ils sont toujours ménagés et organisés par la raison. Mais en même temps, la valeur des Essais, c'est que la raison n'y agit jamais toute seule; elle est toujours bien fondée sur l'expérience--qui est représentée dans l'anecdote.

SUSAN RAMSEY
UNIVERSITY OF KANSAS

NOTES

¹Richard Rainolde, The Foundation of Rhetorike (1563: reproduced New York: Scholar's Facsimiles & Reprints, 1945), p.Ai.

²Michel de Montaigne, Les Essais, ed. Pierre Villey (Paris: Presses Universitaires de France, 1965), p.97.

³Ibid., p.7.

⁴Ibid., p.9.

⁵Rainolde, p.Ai.

⁶Montaigne, p.8.

⁷Ibid., p.231.

⁸Ibid., p.804.

⁹Ibid., p.36.

¹⁰Ibid., p.76.

- ¹¹Ibid., p.42.
- ¹²Ibid., p.255.
- ¹³Ibid., p.48.
- ¹⁴Ibid., p.48-49.
- ¹⁵Ibid., p.105.